



Refus remise de clés par mon bailleur

Par pocahsun

Bonjour,

J'ai acquis un fond de commerce d'un garage automobile par le biais d'un mandataire judiciaire, je suis déjà en activité et mon souhait était de pouvoir m'agrandir dans ce nouveau bâtiment. Il a été conclu par ordonnance d'un juge en février 2026, or le bailleur se refuse à me donner les clés. Suite à une procédure entre avocats, le juge a ordonné le 08/09 une mise sous astreinte du bailleur pour le "forcer" à me les donner.

Le problème est le suivant:

le bailleur fait "trainer" car il aurait des difficultés financières et souhaite vendre son bâtiment "vide de locataire" sous peine de se le faire saisir par la banque ce mois-ci.

La situation à tellement trainé et l'ampleur me dépasse, je souhaiterais me retirer de ce bail, je pense même à fermer ma société pour qu'elle ne soit plus exploitable dans ce nouveau bail. Merci pour l'aide que vous pourrez m'apporter.

Par Isadore

Bonjour,

L'astreinte est de combien par jour et depuis quand ? Le bailleur est un particulier ?